

Prix de la création Chantiers du Cardinal « Un patrimoine pour demain » Grand prix *Pèlerin* du patrimoine 2016



Avant-propos : objet du concours

Le prix Chantiers du Cardinal, dans le cadre du Grand prix Pèlerin du Patrimoine 2016 (26^e édition), a pour but de récompenser la création d'un artiste contemporain.

Cette création concernera la création et la réalisation du mobilier liturgique (autel, ambon, croix de chœur, tabernacle) de **l'oratoire de la Maison paroissiale Saint-Jean-Paul-II**, en cours de construction et de rénovation à Colombes dans les Hauts-de-Seine, avec le soutien des chantiers du Cardinal et du diocèse de Nanterre.

La subvention pour la création et la réalisation de ces œuvres est de 10 000 €. *Une enveloppe complémentaire pourra être allouée par la paroisse. Le budget total présenté par l'artiste sera pris en compte pour le choix du lauréat.*

Contexte

La communauté paroissiale de la commune de Colombes (92), très vivante est en pleine croissance du nombre de participants aux activités de l'éveil à la Foi, au catéchisme et à l'aumônerie des jeunes. Elle est ouverte aux personnes âgées et démunies ainsi qu'à nombre de mouvements et associations (dont les Scouts de France).

Ainsi plus de 1000 personnes par semaine fréquentent le centre paroissial qui était devenu très vétuste, inadapté et ne disposait pas de lieu de culte.

C'est pour tout cela qu'un projet de « rénovation/construction » est en cours depuis septembre 2015 de manière à ce que la paroisse puisse disposer, au cœur de la ville, de locaux plus accueillants et plus spacieux au service de tous et clairement identifiables.

Un oratoire est au cœur du projet pour y prier, célébrer dignement, et selon la taille du groupe, des célébrations eucharistiques.

Confié par le diocèse de Nanterre à l'architecte Bernard Proux, ce projet, est prévu d'être terminé durant l'été 2016 pour que les activités de catéchèse et d'aumônerie de la paroisse puissent y avoir lieu dès la rentrée de l'année scolaire 2016/2017.

Projet Architectural

Le projet prévoit la restructuration complète des anciens bâtiments avec la construction d'une extension et l'ouverture des espaces sur la rue. Cela permettra aussi de rassembler toutes les activités de la paroisse en un lieu, dont un accueil large aux paroissiens et aux Colombiens :

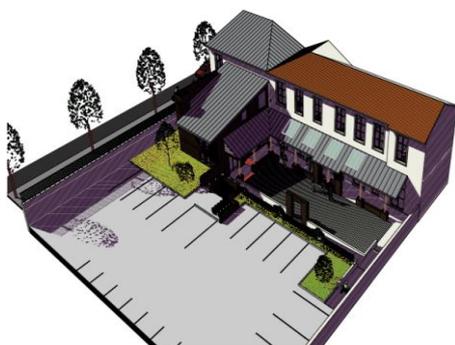
Une Maison paroissiale ouverte sur la ville

- avec une accessibilité à tous et une visibilité sur le boulevard de Valmy, l'axe routier très fréquenté qui traverse la ville.
- avec un cloître qui rend possible des activités de rencontres conviviales.

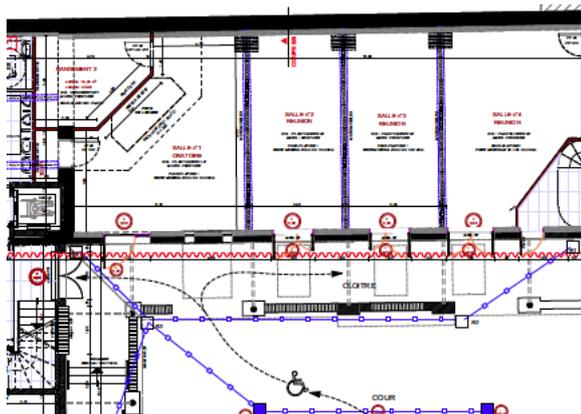
Un aménagement intérieur très accueillant et invitant au recueillement, avec

- l'implantation de 10 salles de réunions modulables et équipées des moyens techniques modernes.
- **l'oratoire - dont le mobilier liturgique est l'objet du concours**

Au cœur de cette installation - pourra accueillir de 30 à 90 paroissiens.



L'oratoire, le cœur de cette Maison Paroissiale Saint Jean-Paul-II



L'oratoire, qui recevra les œuvres à créer est modulable par l'ouverture possible des cloisons mobiles (figurant sur le plan en bleu).

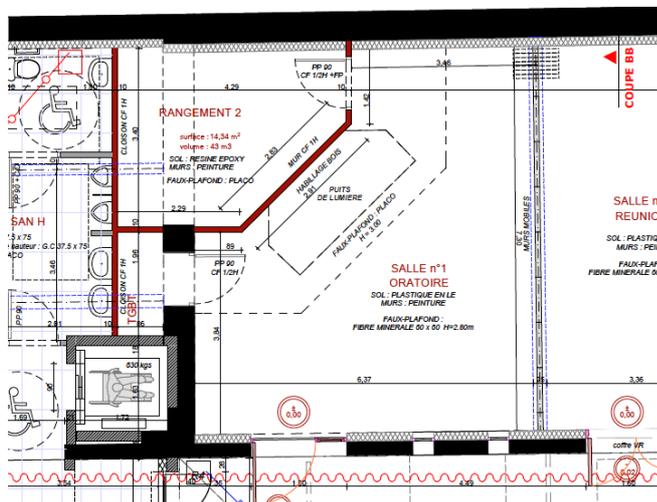
Dans sa configuration minimale il a une surface de 36 m². Dans sa plus grande extension, la surface est de 116 m² (largeur : 7,3 m, longueur : 17,2 m). La hauteur sous plafond est 2.8 m sauf sur le chœur : 3 m.

Il sera éclairé par des fenêtres et un puits de lumière au-dessus du chœur.

Il devra y régner une atmosphère de recueillement, de sobriété, de pureté, accueillante et paisible, conférée par cette lumière, ainsi que la couleur et l'aspect des matériaux utilisés pour le mur derrière l'autel, et l'estrade sur laquelle il sera installé.

Les murs seront enduits et peints de couleur claire ou blanche, l'estrade sera en bois d'un ton clair (hêtre, ...). Le mur derrière l'autel, pourrait faire l'objet d'un traitement spécifique (revêtement, couleur, ...) en fonction du projet de mobilier liturgique retenu dans le cadre de ce concours.

Le sol de l'oratoire sera en sol souple en lé, dont la couleur n'est pas encore définie.



Des plans, sur lesquels on retrouve toutes les côtes, pourront être remis aux candidats.

Descriptif des objets liturgiques à créer

Les objets suivants seront à concevoir et à réaliser :

- ✓ L'autel (gabarit enveloppe indicatif h/L/l : 95x110x 65 cm). La forme et les matériaux sont à définir par l'artiste.

L'axe de l'autel devra être pivotant pour être adapté à la configuration de l'espace (ouverture ou non des cloisons mobiles).

- ✓ L'ambon (hauteur : 105 cm)
- ✓ La croix : à placer sur le mur derrière l'autel ou faisant partie intégrante de celui-ci.
- ✓ Le tabernacle (dimensions intérieures minimum : 30x30x30 cm). Le tabernacle sera sur le mur derrière l'autel mais pas dans l'axe de celui-ci.

L'autel et l'ambon seront sur une estrade en bois d'une hauteur d'une marche, dont la forme et la couleur ne sont pas encore définies (elles dépendent du projet de mobilier liturgique retenu dans le cadre de ce concours).

L'artiste a la liberté de choisir le (ou les) matériaux avec lesquels il créera l'ensemble de ce mobilier.

Une liberté de style avec une sobriété est recherchée.

L'artiste pourra intégrer dans sa réflexion artistique la manière d'évoquer la figure rayonnante de saint Jean-Paul II dont le nom a été donné à cette maison paroissiale.

Inscription pour candidature

Dossier à renvoyer avant le 15 mai 2016 (Aucun dossier ne sera accepté après cette date)

A l'attention de :

Arielle Courty – Chantiers du Cardinal – 10, rue du Cloître-Notre-Dame 75004 Paris

Pour toute question relative au déroulé de ce concours, vous pouvez appeler les Chantiers du Cardinal au 01 78 91 93 93

Pour toute question relative à la maison paroissiale ou demande de plans, vous pouvez appeler Jean-Philippe Naline au 06 17 57 47 47

Composition du dossier

- ✓ CV avec book de présentation d'œuvres déjà réalisées ;
- ✓ Lettre d'intention (ou de motivation) ;
- ✓ Descriptif de l'ensemble du mobilier ;
- ✓ Une esquisse de chaque élément et matériaux utilisés (en couleur si nécessaire)
- ✓ La mise en situation sur l'estrade et avec le mur du fond ;

- ✓ Un plan simplifié indiquant l'implantation et les dimensions pour chaque élément ;

- ✓ Un échantillon des matériaux utilisés.

Planning

Remise du dossier de candidature	<u>au plus tard</u> le 15 mai 2016
Premier tour du jury	entre le 16 et 25 mai 2016
Deuxième tour éventuel	entre le 25 mai et le 31 mai
Résultat	Dans la semaine du 6 juin 2016

Composition du jury

Le jury sera composé de membres de Pèlerin, des Chantiers du Cardinal, de la commission d'art sacré du diocèse de Nanterre et de la paroisse de Colombes.